Dans l'académie, la précarité n'est plus, depuis longtemps, un régime dérogatoire au statut de fonctionnaire titulaire: elle touche plus d'un enseignant sur 10, soit près de 3600 enseignants dans l'académie.

La précarité, c'est la souffrance des personnels, la casse de l'école publique et la remise en cause des droits de tous! La précarité, c'est l'affaire de tous!

L'intersyndicale CGT-SUD-SNES-SNUEP revendique la titularisation de tous et l'arrêt du recours à la précarité.

Dans l'immédiat elle dénonce le traitement fait aux non-titulaires et revendique:

-le réemploi de tous les non-titulaires

-l'égalité de traitement: les indemnités des titulaires doivent être accordés aux non-titulaires: heure de commune non-limitrophe, heure trois établissements...

-des critères objectifs d'affectation permettant de garantir des règles collectives, claires et impartiales, pour une affectation validée en groupe de travail paritaire

-tous les non-renouvellements doivent être traités en commission paritaire

-la redéfinition des règles de reclassement des non-titulaires pour que l'entièreté des années de service soit comptabilisée

Nom, prénom	Etablissement	Fonction	Signature

Pétition à renvoyer à la CGT éduc'action, 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis
au SNES, 146 avenue d'Ivry, 75 647 Paris Cedex 12
SNUEP/FSU Créteil 11/13 rue des Archives 94000 CRETEIL
ou à Sud éducation, 11/13 rue des archives 94010 Créteil Cedex